

AMAP'L'ANETH SALLANCHES



Distributions le jeudi
de 18h00 à 19h30

à la Tour Carrée à Domancy
POUR AVRIL, MAI, JUIN

A PARTIR DU 6 JUILLET à
Ancienne école Saint Jacques
à Sallanches

CONTRAT D'ENGAGEMENT

FROMAGES DE CHEVRES – GAEC DES TROLLES

Saison été/automne 2017

ENTRE

LE PRODUCTEUR

Ghislaine – GAEC des TROLLES

3065 Route de Servoz 74190 PASSY

Tél : 04 50 18 47 76 ; P : 06 70 14 44 41

ET

L'ADHERENT

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

MONTANT DU PANIER CHOISI

PANIER A 11 EUROS X 5 distributions = 55 euros

PANIER A 7 EUROS X 5 distributions = 35 euros

REGLEMENT ET DATE D'ENCAISSEMENT

REGLEMENT PAR CHEQUE EN UNE FOIS LE.....

REGLEMENT PAR CHAQUE EN DEUX FOIS LE.....ET LE.....

Le premier chèque est encaissé à la signature du contrat. *ORDRE: GAEC DES TROLLES*

CONTENU DES PANIERS AU CHOIX LORS DES DISTRIBUTIONS (à préciser auprès du producteur)

PANIER A 11 EUROS	PANIER A 7 EUROS
3 petits frais + 1 chèvre fermier	3 petits frais
<i>OU</i> 2 petits frais + 1 tomme	1 petit frais + 1 chèvre fermier
<i>OU</i> 1 petit frais + 1 sérac + 1 chèvre fermier	2 petits frais + 1 sérac
<i>OU</i> 1 tomme + 1 chèvre fermier	½ tomme + 1 chèvre fermier
****	1 tomme

Attention : les contrats doivent être accompagnés de tous les règlements. Tout contrat sans règlement sera refusé.

Ils doivent être envoyés à l'adresse suivante :

*JF COHIX
185 CLOS DU MARCASSIN
74700 SALLANCHES*

Les contrats doivent être retournés avant le *06/07* 2017, date de la première distribution.

LES DISTRIBUTIONS AURONT LIEU TOUS LES 15 JOURS